

**SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2019**

**19-10-214**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 octobre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 15 octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absent excusé :**

Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :**

Jean-Louis ARCARAZ (pouvoir à Daniel BEAUFILS), Nouredine BOUACHERA (pouvoir à Philippe BUISSON), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUCHEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRÈS DE L'ASSOCIATION  
« ROBERT BOULIN - POUR LA VÉRITÉ »**

-----  
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'adhésion de la ville de Libourne à l'association « Robert Boulin - Pour la vérité » en qualité de membre d'honneur ;

Considérant qu'à l'occasion du 40e anniversaire de la disparition de Robert Boulin, ancien Ministre du Travail et Maire de Libourne (1959-1979), sa fille Fabienne Boulin-Burgeat, souhaite organiser dans quelques jours une reconstitution des faits à l'étang du Rompu, en forêt de Rambouillet dans les Yvelines ;

Considérant que cette reconstitution, à l'endroit même où avait été découvert le corps de l'ancien Ministre le 30 octobre 1979, se fera à ses frais, avec le soutien de l'association « Robert Boulin- Pour la vérité » à laquelle la ville de Libourne adhère depuis quelques années; la ville souhaite accompagner le combat de Mme Boulin-Burgeat en s'associant, d'une part, aux différentes cérémonies et temps de réflexion qui seront organisés dans les prochains mois, et, d'autre part, en accordant à cette association une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

Considérant que cette reconstitution nécessite un engagement de l'association « Robert Boulin- Pour la vérité »,

Envoyé en préfecture le 22/10/2019  
Reçu en préfecture le 22/10/2019 pour  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20191015-DELIB19\_10\_214-DE

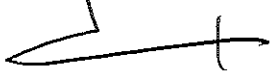
Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité ( **34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- accorde une subvention exceptionnelle de 3.000,00 euros à l'association « Robert Boulin - Pour la vérité »
- autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette subvention exceptionnelle
- accepte d'inscrire les crédits correspondants au budget communal 2019

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 22.10.2019  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

